10.837

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1.

DOCUMENT 8 BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

☒ *Communauté française* ☐ *Libre - confessionnel*
☐ *Provincial et communal* ☐ *Libre - non confessionnel*

et se rapporte à l'établissement suivant :

8.117.002
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT
DE PROMOTION SOCIALE
Avenue Herbofin
6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY
Tél. 061/22 46 71

n° matricule :
n° de téléphone :

2. *Intitulé de l'unité de formation :*

020101.U11R1

APPROCHE DU MONDE SCIENTIFIQUE

3. *Finalités de l'U.F. :* repris en annexe n°1 de page(s) (2)

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n°2 de page(s) (2)

5. Classement de l'U.F.:

Enseignement secondaire de transition du degré inférieur

6. *Recommandations particulières pour la constitution des groupe ou de regroupement* repris en annexe n°3 de page(s) (2)

7. Programme du (des) cours : repris en annexe n°4 de page(s) (2)

8. Fixation des capacités terminales: repris en annexe n°5 de page(s) (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours: repris en annexe n°6 de page(s) (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter

11. Horaire de l'U.F. :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Nb total de périodes
. Approche du monde ~~économique~~ scientifique	CG	40
2. Part d'autonomie		
Total des périodes		40

11. Date de la proposition du P.O. : 8/2/93 (1)
Signature du :
Chef d'établissement de la C.F.
~~Représentant du P.O. subventionné~~

Transmis par le réseau
le : .....

12. Observation du service d'inspection (annexe éventuelle)

Date : AVIS FAVORABLE LE 25 03 93 E. LAMOTTE Signature :

14. DECISION : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

Motivation de la décision :

Date : 31 MARS 1993 Signature : J. MEUNIER

ANNEXE 1
Date:

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels
3. contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières de l'U.F.

1. Assurer une première étape de la formation scientifique dans le cadre des études au niveau de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.
2. Développer des capacités d'observation, de critique, d'interprétation.
3. Aborder des éléments de vie sociale au travers d'un créneau scientifique.
4. Assurer une étape de la formation économique dans le cadre d'un curriculum d'études préparant au niveau secondaire supérieur.

ANNEXE 2
Date:

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Pour être admissible dans l'U.F., l'étudiant doit attester d'une maîtrise suffisante dans la compréhension d'un texte (niveau de difficulté correspondant à celui attendu en fin de sixième année primaire).

L'épreuve éventuelle à laquelle il se soumettra peut être décrite de la manière suivante:

> Disposant d'un texte d'une part, après avoir entendu le message oral d'autre part, l'étudiant devra compléter un document comportant des questions à choix multiples et/ou des questions à appariement et/ou des questions de type «vrai/faux» et/ou des textes lacunaires.

Il convient de ne pas fausser l'évaluation des réponses de l'étudiant en lui demandant une production écrite impliquant une maîtrise de la langue.
Elle présentera un caractère diagnostique et sa préparation inclura les critères de réussite; sa durée n'excédera pas 30 minutes.

Conformément à l'article 10 du l'Arrêté de l'Exécutif de la Communauté Française du 18 novembre 1991 relatif aux dossiers pédagogiques de régime 1, est également admissible comme élève régulier de cette U.F., le candidat porteur:

> du certificat d'études de base délivré depuis moins de quatre ans à la date du début de l'unité de formation

ou

> du certificat d'enseignement secondaire inférieur (C.E.S.I.) ou d'un titre équivalent.

ANNEXE 3
Date:

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU DE REGROUPEMENT

néant.

ANNEXE 4
Date:

PROGRAMME DES COURS

Choix est laissé au professeur de façon

1. à rencontrer les intérêts des étudiants;
2. à exploiter le matériel didactique de l'établissement;
3 à permettre l'approche pluridisciplinaire.

Il appartient au professeur d'assurer un certain équilibre entre les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie de façon à rencontrer des composantes du domaine scientifiques.

La liste proposée n'est nullement exhaustive. D'autres aspects peuvent être abordés dans l'esprit des indications précisées ci-avant.

1. PHYSIQUE.

Optique
- *réflexion*
- *réfraction*

Calorimétrie
- *température: notion - mesure*
- *changements d'état de la matière*

Mécanique
- *force : notion - mesure*
- *machines simples : leviers - poulies*
- *M.R.U.*
- *M.R.U.A.*

Phénomènes périodiques
- *approche*
- *pendule simple*

Hydrostatique
- *principe des vases communicants*
- *pression*
- *principe de Pascal*
- *principe d'Archimède*

2. CHIMIE.

Eléments de chimie descriptive
- eau, oxygène, air
- soufre
- chlore
- carbone
- ...

3. BIOLOGIE.

Le corps humain
la cellule
éléments de zoologie
éléments de botanique
l'homme et son environnement

COMPETENCES A MAITRISER

L'élève devra pouvoir

en physique
utiliser les connaissances acquises sur les phénomènes physiques dans son approche du monde environnemental (professionnel, social et familial).

en chimie
utiliser les connaissances acquises sur les phénomènes chimiques dans son approche du monde environnemental (professionnel, social et familial).

en biologie
effectuer des classements
relever des traits caractéristiques permettant des comparaisons
démontrer l'interdépendance des êtres vivants entre eux, leurs relations étroites avec leur milieu.

exprimer sa pensée; en aucun cas, il ne s'agira de restituer des définitions connues de mémoire mais non assimilées dans ses éléments; l'effort portera sur la qualité des termes utilisés qui devront avoir suffisamment de précision pour éviter l'incohérence;

établir des schémas précis des relations entre ses idées, de les classer en les ordonnant autours d'un épicentre suggéré par la question;

raisonner en évitant les contradictions, en restant logique et en ne généralisant qu'avec prudence.

ANNEXE 5
Date:

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

1. Pour aider l' étudiant à progresser dans ses apprentissages, l' évaluation sera formative. Elle s'exercera d'une façon continue en s'intégrant aux activités d'enseignement. Elle devra permettre d'assurer très rapidement les remédiations nécessaires à la poursuite fructueuse des études.

2. Une épreuve finale ne sera donc pas le seul moment d'évaluation car elle ne permettrait pas de rencontrer les propositions reprises au 1° ci-dessus.

3. Il est important que l'appréciation du professeur se fonde aussi sur des travaux écrits.

4. Les outils d'évaluation seront construits à partir des objectifs poursuivis énoncés à l'annexe 4. Elle comprendra les critères de réussite.

ANNEXE 6
Date:

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera

un **enseignant**